



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2023

## Délibération N° DEL\_089\_2023 – Itinéraire de randonnées – Servitude de passage sur les communes de SAINT- JEAN-LE-PRICHE et SENNECÉ-LES- MÂCON

1 DOCUMENT – Publié le 05 octobre 2023



**DEL\_089\_2023\_Servitude\_de\_passage\_itineraires\_randonnees.pdf**  
(.pdf, 125,6 KB)



**TÉLÉCHARGER**



### HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Adresse postale :  
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :  
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

☎ 03 85 39 71 00  
Allô Mairie : 0800 337 273

